

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE GEVREY-CHAMBERTIN ET DE NUIITS-SAINT-GEORGES

RECRUTE

DES ANIMATEURS / TRICES PERISCOLAIRES DIPLOMES

Titulaires ou contractuels de droit public au grade d'Adjoint d'animation

Postes à temps non complet (matin et/ ou midi et/ ou soir)

Créée le 1^{er} janvier 2017, la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges est issue de la fusion de trois intercommunalités (Gevrey-Chambertin, Pays de Nuits-Saint-Georges et Sud Dijonnais). Elle rassemble 30 528 habitants et 55 communes sur un territoire de 493 km² articulé entre Plaine, Côte et Hautes-Côtes, et situé entre la Métropole de Dijon et l'Agglomération de Beaune. Identifiée par son important patrimoine historique et naturel, et par son vignoble de renommée mondiale, au cœur des Grands Crus de Bourgogne et partie intégrante du site inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO, elle est la plus importante Communauté de communes de Côte-d'Or et fait partie des 164 intercommunalités nationales dites XXL.

Votre mission

- Accueillir les enfants sur les temps périscolaires, extrascolaires
- Garantir la sécurité physique et morale des enfants (Appliquer les règles de sécurité et d'hygiène / Prendre en compte et respecter les différences de chacun...)
- Contribuer à l'épanouissement (Animer les temps d'accueil / Faire découvrir et pratiquer des disciplines diverses / Respecter les capacités d'expression et de créativité...)
- Participer à la vie quotidienne de la structure (Suivre et proposer des programmes d'animation / Communiquer et s'informer sur le quotidien de l'accueil...)

Votre profil

Formation et compétences techniques :

- Connaissance du domaine lié à l'enfance et des techniques d'animation et d'encadrement
- Connaissance de la réglementation relative à la protection de l'enfance
- **Titulaire du BAFA, BAPAT ou CAP petite enfance pour les postes d'animateurs**
- **Titulaires du BAFD ou équivalence pour les postes de responsables de site**
- Permis B et véhicule indispensable en raison des déplacements sur différents sites

Compétences comportementales :

- Sens de la communication et du travail en équipe
- Adaptabilité (mobilité, disponibilité...)
- Dynamisme, rigueur, organisation, autonomie et discrétion
- Pédagogie et diplomatie

Conditions d'exercice

Postes à temps non complet, annualisés et répartis en périodes scolaires (Intervention matin / midi et soir avec temps de réunions) et périodes extrascolaires (Interventions en journées complètes sur les temps de vacances)

Les postes sont à pourvoir au sein des accueils périscolaires de :

- ARGILLY : 1 poste Midi soit 9h hebdomadaire
- BROCHON/FIXIN : 1 poste Midi soit 9,8h hebdomadaire
- COUCHEY : 1 poste Midi soit 9,3h hebdomadaire
- GEVREY-CHAMBERTIN : 1 poste Midi soit 10,3h hebdomadaire
- NOIRON-SOUS-GEVREY : 1 poste Matin+Midi+Soir soit 21,7h hebdomadaire
et 1 poste le midi soit 8,5h hebdomadaire
- NUIITS-SAINT-GEORGES : 3 postes midi soit 12h hebdomadaire
- SAULON-LA-CHAPELLE : 1 poste Midi+Mercredi+Extrascolaire soit 16h hebdomadaire
et 2 postes le midi soit 10h hebdomadaire
- SAULON-LA-RUE : 1 poste Midi soit 10,7h hebdomadaire

Rémunération et avantages

Rémunération statutaire selon la grille indiciaire du grade d'Adjoint d'animation

Si cette proposition vous intéresse, merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV)
au plus tard le 17 octobre 2025 à

Monsieur le Président
Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges
Direction des Ressources Humaines – 3, rue Jean Moulin – 21700 NUIITS-SAINT-GEORGES
recrutement@ccgevreynuits.com

Pour tout renseignement complémentaire concernant le poste vous pouvez contacter :
Sophie.samson@ccgevreynuits.com ou caroline.chapon@ccgevreynuits.com